

## Déclaration liminaire – CSA du 28 janvier 2025 Intervention de J. Joly et C. Masset pour l'UNSA Éducation

M. le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD74,

Tout d'abord, nous tenions à remercier les services pour l'envoi en amont du CSA des documents de travail, tout en ayant conscience que pour le moment aucun budget voté ne vient confirmer ces bases de travail. Nous regrettons cependant le calendrier extrêmement resserré des instances. En effet, le CSA académique a eu lieu hier après-midi. Il est donc très difficile, voire impossible dans ces conditions de faire le lien entre les élus de l'académie et ceux du département.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre de la répartition des moyens collèges de Haute-Savoie pour la rentrée 2025.

Au niveau national, l'annulation de la suppression de 4 000 postes d'enseignants qui devra encore être entérinée, l'annonce de la création de 2 000 postes d'AESH tout comme l'abandon des deux jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires sont une bonne nouvelle, mais ne sont pas suffisants, ni pour l'École ni pour les personnels. À l'inverse, la baisse de 10 % de l'indemnisation des personnels en congé maladie est une mesure particulièrement injuste, tout simplement inadmissible.

Pour l'UNSA Éducation, le chemin est encore long pour regagner la confiance et redonner un véritable souffle à l'École. Les besoins et les défis à affronter restent immenses pour mieux faire réussir les élèves et mieux reconnaitre les personnels. Un changement de braquet est indispensable.

Si l'École est une priorité pour le gouvernement, il doit s'emparer de tous les sujets qui s'imposent et transformer ses déclarations d'intention en actes concrets. Pour cela, nous attendons une trajectoire claire, concertée avec les partenaires sociaux et sécurisante pour tous les personnels.

D'autre part, les annonces de la ministre pour le collège illustrent à merveille la philosophie du « en même temps » chère au président de la République : le ministère souhaite maintenir coute que coute un *Choc des savoirs* mal ficelé et qui s'oppose à l'École de la République, tout en actant son abandon partiel. Pour l'UNSA Éducation, c'est encore insuffisant : il faut redonner au collège ses moyens et son autonomie, conditions nécessaires à la mise en œuvre de dispositifs intelligents pour faire réussir tous les élèves, sans les trier, ni les opposer.

Aussi au niveau départemental, la comparaison par rapport à l'année dernière a été difficile, car les données transmises n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'en 2024. Au-delà d'une très légère baisse des effectifs (-75 élèves), la dotation est en diminution, malgré la création de 2 nouveaux établissements à Vétraz-Monthoux et Saint-Cergues pour désengorger l'agglomération annemassienne. Nous notons positivement la très légère baisse du taux d'HSA, qui demeure néanmoins toujours trop élevé.

Comme nous vous l'indiquions précédemment, une politique éducative doit s'appuyer sur une trajectoire claire, donc transparente, concertée et sécurisante pour les personnels.

Pour cela, il faut un pilotage qui se repose d'abord sur des données objectivées et communiquées, d'où nos nombreuses interrogations aujourd'hui.

- Quel bilan des postes vacants à la rentrée et des difficultés de remplacement moyenne et longue durée ?
- Même si la problématique relève davantage du rectorat, qu'en est-il de la formation ou du moins de l'accompagnement des contractuels qui arrivent en grand nombre dans les établissements, parfois pour leur première année et donc sans aucune formation théorique et expérience pratique ?
- Quelle évaluation de la mise en place des groupes de besoin ?
- Quelle évaluation de la mise en place des dispositifs de Devoirs faits ?
- Quelle visibilité pour les dotations d'heures supplémentaires toujours non communiquées aux établissements à cette date et qui mettent en péril des dispositifs comme Devoirs faits ?
- Quelle évaluation de l'utilisation des pactes ?
- Quelle prévision pour les IMP pour l'année prochaine ?
- Quelles prévisions dans la gestion des personnels et la politique de carte scolaire pour préserver une mixité indispensable à la réussite des élèves avec les créations des 2 nouveaux collèges ?

M. le Directeur académique, mesdames et messieurs les membres du CSA SD, je vous remercie de votre attention.

Intervention de Julien Joly et Catherine Masset pour l'UNSA Éducation

